Monsieur BONNET JEAN LAURENT
11 LA GRAVETTE
CENTRE COMMERCIAL
33270 FLOIRAC

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Activité principale de l'entreprise : Cordonnerie

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à LIBOURNE
Le 07/05/2025

YVAN AUTHENAC

CABINET KERMEL SAS
50 RUE JULES SIMON

33500 LIBOURNE
05.57.74.12.42

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Monsieur BONNET JEAN LAURENT
11 LA GRAVETTE
CENTRE COMMERCIAL
33270 FLOIRAC

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	5 279 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	18 771 Euros
- Résultat net comptable,	(1 340) Euros

Fait à LIBOURNE
Le 07/05/2025

YVAN AUTHENAC

Monsieur BONNET JEAN LAURENT

11 LA GRAVETTE
CENTRE COMMERCIAL
33270 FLOIRAC

COMPTES ANNUELS

CABINET KERMEL SAS
50 RUE JULES SIMON

33500 LIBOURNE
05.57.74.12.42

Monsieur BONNET JEAN LAURENT
33270 FLOIRAC

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	12 987.34	12 987.34
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	12 987.34-	12 987.34-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		895.92
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	5 900.00	5 900.00
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	5 900.00-	5 004.08-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	421.19	421.19
27550000 CAUTION VERSEE	421.19	421.19
Total II	421.19	1 317.11
MARCHANDISES	3 773.20	3 536.39
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	3 773.20	3 536.39
DISPONIBILITES	285.91	
51200000 CREDIT AGRICOLE	285.91	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	798.24	625.86
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	798.24	625.86
Total III	4 857.35	4 162.25
TOTAL GÉNÉRAL	5 278.54	5 479.36

Monsieur BONNET JEAN LAURENT
33270 FLOIRAC

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12
CAPITAL	1 646.48	8 486.08
10100000 CAPITAL	1 646.48	8 486.08
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 340.32-	7 220.98-
Total I	306.16	1 265.10
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	762.27	2 276.54
16400100 PRET 10002376869	761.87	2 275.34
16884000 INT.COURUS S/ PRETS	0.40	1.20
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		229.32
51200000 CREDIT AGRICOLE		229.32
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 177.11	1 706.40
40100000 FOURNISSEURS	3 935.91	1 468.80
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	241.20	237.60
DETTES FISCALES ET SOCIALES	33.00	2.00
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	33.00	2.00
Total IV	4 972.38	4 214.26
TOTAL GÉNÉRAL	5 278.54	5 479.36

Monsieur BONNET JEAN LAURENT
33270 FLOIRAC

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
VENTES DE MARCHANDISES	18 770.58	12 556.00	6 214.58	49.49
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	18 770.58	12 556.00	6 214.58	49.49
Chiffre d'affaires NET	18 770.58	12 556.00	6 214.58	49.49
Total des Produits d'exploitation	18 770.58	12 556.00	6 214.58	49.49
ACHATS DE MARCHANDISES	2 922.92	3 376.92	454.00-	13.44-
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	2 922.92	3 376.92	454.00-	13.44-
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	236.81-	260.09	496.90-	191.05-
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	236.81-	260.09	496.90-	191.05-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	95.81	97.85	2.04-	2.08-
60100000 ACHATS MAT.1ERE ET FOURN.	95.81	97.85	2.04-	2.08-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	13 902.32	11 918.88	1 983.44	16.64
60610000 ELECTRICITE-EAU-GAZ	531.44	557.17	25.73-	4.62-
61320000 LOCATIONS	7 938.81	6 527.04	1 411.77	21.63
61400000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	1 027.07	1 002.19	24.88	2.48
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	1 325.85	1 252.21	73.64	5.88
61610000 ASS. S/ FINANCEMENT	29.28	29.28		
61850000 SURVEILLANCE GARDIEN	650.00	613.20	36.80	6.00
62250000 TRAITEMENTS INFORMATIQUES	241.20	237.60	3.60	1.52
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	1 584.00	1 512.00	72.00	4.76
62600000 FRAIS POSTAUX		8.06	8.06-	100.00-
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	574.67	180.13	394.54	219.03
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	836.00	770.00	66.00	8.57
63330000 CFP	134.00	128.00	6.00	4.69
63511000 CONTRIB.ECO.TERRITOR.	669.00	642.00	27.00	4.21
63781000 CSG DEDUCTIBLE	23.00		23.00	
63782000 CGS CRDS NON DEDUCTIBLE	10.00		10.00	
CHARGES SOCIALES	1 675.76	1 359.56	316.20	23.26
64620000 COTISATIONS MALADIE	93.00	88.00	5.00	5.68
64630000 COT. VIEILLESSE EXPLOIT.	1 000.00	726.00	274.00	37.74
64660000 COT. EXPLOIT. FACULT.	582.76	545.56	37.20	6.82
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	895.92	1 966.67	1 070.75-	54.44-
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	895.92	1 966.67	1 070.75-	54.44-
Total des Charges d'exploitation	20 091.92	19 749.97	341.95	1.73
Résultat d'exploitation	1 321.34-	7 193.97-	5 872.63	81.63
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	18.98	27.01	8.03-	29.73-
66110000 INTERETS EMPRUNTS/DETTES	13.45	27.01	13.56-	50.20-
66160000 INTERETS BANCAIRES	5.53		5.53	
Total des Charges financières	18.98	27.01	8.03-	29.73-
Résultat financier	18.98-	27.01-	8.03	29.73

Monsieur BONNET JEAN LAURENT
33270 FLOIRAC

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Résultat courant avant impôts	1 340.32-	7 220.98-	5 880.66	81.44
Total des produits	18 770.58	12 556.00	6 214.58	49.49
Total des charges	20 110.90	19 776.98	333.92	1.69
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1 340.32-	7 220.98-	5 880.66	81.44

Monsieur BONNET JEAN LAURENT
33270 FLOIRAC

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2024 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2023 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	18 770.58	100.00	12 556.00	100.00	6 214.58	49.49
VENTES DE MARCHANDISES	18 770.58	100.00	12 556.00	100.00	6 214.58	49.49
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	18 770.58	100.00	12 556.00	100.00	6 214.58	49.49
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	2 686.11	14.31	3 637.01	28.97	950.90-	26.15-
60370000 VAR.STOCKS MARCHANDISES	236.81-	1.26-	260.09	2.07	496.90-	191.05-
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	2 922.92	15.57	3 376.92	26.89	454.00-	13.44-
MARGE COMMERCIALE	16 084.47	85.69	8 918.99	71.03	7 165.48	80.34
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	95.81		97.85		2.04-	2.08-
60100000 ACHATS MAT.1ERE ET FOURN.	95.81		97.85		2.04-	2.08-
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	95.81-		97.85-		2.04	2.08
MARGE BRUTE GLOBALE	15 988.66	85.18	8 821.14	70.25	7 167.52	81.25
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	13 902.32	74.06	11 918.88	94.93	1 983.44	16.64
60610000 ELECTRICITE-EAU-GAZ	531.44	2.83	557.17	4.44	25.73-	4.62-
61320000 LOCATIONS	7 938.81	42.29	6 527.04	51.98	1 411.77	21.63
61400000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	1 027.07	5.47	1 002.19	7.98	24.88	2.48
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	1 325.85	7.06	1 252.21	9.97	73.64	5.88
61610000 ASS. S/ FINANCEMENT	29.28	0.16	29.28	0.23		
61850000 SURVEILLANCE GARDIEN	650.00	3.46	613.20	4.88	36.80	6.00
62250000 TRAITEMENTS INFORMATIQUES	241.20	1.28	237.60	1.89	3.60	1.52
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	1 584.00	8.44	1 512.00	12.04	72.00	4.76
62600000 FRAIS POSTAUX			8.06	0.06	8.06-	100.00-
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	574.67	3.06	180.13	1.43	394.54	219.03
VALEUR AJOUTEE	2 086.34	11.11	3 097.74-	24.67-	5 184.08	167.35
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	836.00	4.45	770.00	6.13	66.00	8.57
63330000 CFP	134.00	0.71	128.00	1.02	6.00	4.69
63511000 CONTRIB.ECO.TERRITOR.	669.00	3.56	642.00	5.11	27.00	4.21
63781000 CSG DEDUCTIBLE	23.00	0.12			23.00	
63782000 CGS CRDS NON DEDUCTIBLE	10.00	0.05			10.00	
CHARGES DE L'EXPLOITANT	1 675.76	8.93	1 359.56	10.83	316.20	23.26
64620000 COTISATIONS MALADIE	93.00	0.50	88.00	0.70	5.00	5.68
64630000 COT. VIEILLESSE EXPLOIT.	1 000.00	5.33	726.00	5.78	274.00	37.74
64660000 COT. EXPLOIT. FACULT.	582.76	3.10	545.56	4.35	37.20	6.82
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	425.42-	2.27-	5 227.30-	41.63-	4 801.88	91.86
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	895.92	4.77	1 966.67	15.66	1 070.75-	54.44-
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	895.92	4.77	1 966.67	15.66	1 070.75-	54.44-
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 321.34-	7.04-	7 193.97-	57.30-	5 872.63	81.63
CHARGES FINANCIERES	18.98	0.10	27.01	0.22	8.03-	29.73-
66110000 INTERETS EMPRUNTS/DETTES	13.45	0.07	27.01	0.22	13.56-	50.20-
66160000 INTERETS BANCAIRES	5.53	0.03			5.53	

Monsieur BONNET JEAN LAURENT
33270 FLOIRAC

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2024 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2023 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
RESULTAT COURANT	1 340.32-	7.14-	7 220.98-	57.51-	5 880.66	81.44
RESULTAT NET	1 340.32-	7.14-	7 220.98-	57.51-	5 880.66	81.44

Monsieur BONNET JEAN LAURENT
33270 FLOIRAC

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21540000 MATERIEL INDUSTRIEL

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00001 000 FOURTEAU - PRESSE HARDO	2 363.00	270509	L 20,00	2 363.00		2 363.00		
00002 000 FOURTEAU - MACH.COUDRE SINGER	970.00	270509	L 20,00	970.00		970.00		
00003 000 FOURTEAU - BANC HARDO	6 600.00	270509	L 10,00	6 600.00		6 600.00		
00004 000 FOURTEAU - MACH.CLES PLATES METORE	890.00	270509	L 20,00	890.00		890.00		
00005 000 FOURTEAU - MACH.COMBINEX A GORGE	1 295.00	270509	L 20,00	1 295.00		1 295.00		
00006 000 FOURTEAU - MACH.A FORCER ULTRACAM	340.00	270509	L 33,33	340.00		340.00		
00007 000 FOURTEAU - MACH. A FORCER ULTRACAM	529.34	270509	L 20,00	529.34		529.34		
Totaux compte : 21540000	**12 987.34**			**12 987.34**		**12 987.34**		

Compte : 21820000 MATERIEL DE TRANSPORT

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00009 000 DACIA SANDERO EN-242-JG	5 900.00	150621	L 33,33	5 004.08	895.92	5 900.00		
Totaux compte : 21820000	**5 900.00**			**5 004.08**	**895.92**	**5 900.00**		

Compte : 27550000 CAUTION VERSEE

No Immo Libellé	Immobilisations Montant HT	Date	Taux	Amortissements Antérieur	Exercice	Total	Valeur Résiduelle	Date Cession
00001 000 AQUITANIS CAUTION LOYER	421.19	130509	N 0,00				421.19	
Totaux compte : 27550000	**421.19**						**421.19**	

Monsieur BONNET JEAN LAURENT
33270 FLOIRAC

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
19 308.53								19 308.53

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
17 991.42	895.92			895.92		18 887.34		

Monsieur BONNET JEAN LAURENT

11 LA GRAVETTE
CENTRE COMMERCIAL
33270 FLOIRAC

DOSSIER FISCAL

CABINET KERMEL SAS
50 RUE JULES SIMON

33500 LIBOURNE
05.57.74.12.42

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire EDI **2031**
pour **2025**

IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

(Cocher la ou les cases correspondantes)

Exercice ouvert le	01/01/2024	Régime simplifié d'imposition	x ou réel normal
et clos le	31/12/2024	Option pour la comptabilité super-simplifiée	TVA
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	

A IDENTIFICATION

Dénomination de l'entreprise : Monsieur BONNET JEAN LAURENT

Adresse de l'entreprise : 11 LA GRAVETTE
CENTRE COMMERCIAL
33270 FLOIRAC

Mél :

Téléphone :

SIREN 511016776

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :

9 RUE DE MARTAINVILLE

33560 CARBON BLANC

Mél :

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Cordonnerie

Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) x

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)

		Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)			1 330
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)			
- (Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants	b		
revenus nets exonérés (a - b)	c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu	d		
3. Total			1 330
4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou **Déficit déductible** (col. 2 - col. 1)			1 330

4bis. Résultat net de cession, concession ou sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10%

4ter. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI : e
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI : f

5. Plus-values

taxées selon les règles prévues par les particuliers		à court terme et à long terme exonérées		à long terme imposables à 12,8 %	
à long terme différée de 2 ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI)		dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI)		dont plus-value à court terme exonérée art. 151 septies,(151 septies A et 238 quindecies)	

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 sexies	☐	ZRR art. 44 quindecies	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐
ZFU art. 44 octies et 44 octies A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies	☐			Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 sexies A	☐
Exonération ou abattement pratique ⇨		sur les plus-values à long terme imposables à 12,8 %		sur le bénéfice professionnel	
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W)	☐			Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies	☐
				France Ruralités Revitalisation art.44 quindecies	☐

7. dont BIC non professionnels (2031 Bis-SD) a - BÉNÉFICE | b - DÉFICIT

- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).

Plus-values à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance		Moins-values à court terme (art 39 duodécies)	
- Plus-values PV nettes à long terme imposable à 12,8 %		Exonération ou abattement pratiqué sur le bénéfice non professionnel	

8. Régime des sociétés de personnes
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés :

9. Comptabilité informatisée

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

D Contribution temporaire de solidarité

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

Visa:CGA/OMGA Viseur ou certificateur conventionné (Cocher la case correspondante) ECF ☐ *Désignation du prestataire :*

Nom et coordonnées du CGA/OMGA

CABINET KERMEL SAS
50 RUE JULES SIMON
33500 LIBOURNE
05.57.74.12.42 05.57.25.14.56

Nom et coordonnées du viseur ou du certificateur conventionné

N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné ou du certificateur conventionné

Identité du déclarant

Lieu: CARBON BLANC Date: 07/05/2025

Qualité et nom du déclarant: BONNET JEAN-LAURENT

Signature: Chef d'entreprise

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les C les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

IMPÔT SUR LE REVENU
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031

N° 2031 bis
(2025)

E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires. (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).

(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ❶ 1	BIC "B" ou BIC non profes-sionnels "M" ❷ 2	Quote-part du bénéfice ou du déficit ❸ à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle-ment à l'impôt sur les sociétés 3	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4

Sociétés en commandite simple ❹ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année _____ _____

F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles , elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

Les autres entreprises doivent utiliser le cas échéant le relevé de frais généraux n° 2067-SD.

Montant des :	Exercice
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).	
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

G DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant les DSN de 2024 montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)	
	(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé.

Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value

Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

I BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelle déjà soumises aux contributions sociales par les organismes sociaux		
Autres locations meublées non professionnelles		
Location gérance		
Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A 2025

Désignation de l'entreprise : Monsieur BONNET JEAN LAURENT — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 11 LA GRAVETTE 33270 FLOIRAC

Numéro SIRET * : 51101677600011 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122023 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	18 887	030 18 887		896
	Immobilisations financières * (1)		040	421	042	421	421
	Total I (5)		044	19 309	048 18 887	421	1 317
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060	3 773	062	3 773	3 536
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	286	086	286	
	Charges constatées d'avance *		092	798	094	798	626
	Total II		096	4 857	098	4 857	4 162
	Total général (I+II)		110	24 166	112 18 887	5 279	5 479

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 646	8 486
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 (1 340)	(7 221)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 306	1 265
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 762	2 506
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166 4 177	1 706
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169)	172 33	2
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 4 972	4 214
	Total général (I + II + III)	180 5 279	5 479

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise : Monsieur BONNET JEAN LAURENT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31 12 2024	Exercice N-1 clos le 31 12 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	18 771	12 556
	Production vendue : biens	215		214		
	Production vendue : services *	217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	18 771	12 556
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	2 923	3 377
	Variation de stock (marchandises) *			236	(237)	260
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	96	98
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	13 902	11 919
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	669	244	836	770
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	1 676	1 360
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	896	1 967
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	20 092	19 750
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(1 321)	(7 194)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	19	27
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347		300		
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(1 340)	(7 221)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 | 314 : 1 340

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318	
	Provisions non déductibles *								322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324	10
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 tendecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138	342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A)	181		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 Déficit col. 2)								352	354 : 1 330
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)								356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :									360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								370	372 : 1 330

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : Monsieur BONNET JEAN LAURENT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 12 987	442	444	446 12 987	12 987
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460 5 900	462	464	466 5 900	5 900
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480 421	482	484	486 421	421
TOTAL		490 19 309	492	494	496 19 309	19 309

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 12 987	532	534	536 12 987
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550 5 004	552 896	554	556 5 900
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570 17 991	572 896	574	576 18 887

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : Monsieur BONNET JEAN LAURENT — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	583
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	583
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	1 093
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Monsieur BONNET JEAN LAURENT 31/12/2024

Détail des Autres Imputations		

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2025

(5)

Désignation de l'entreprise : Monsieur BONNET JEAN LAURENT			Néant	[x]*
Exercice ouvert le : 01/01/2024	et clos le : 31/12/2024	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026			
Période de référence	024		160			
Date de cessation			186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

N° 2033-F 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122024 N° SIRET 51101677600011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Monsieur BONNET JEAN LAURENT

ADRESSE (voie) 11 LA GRAVETTE CENTRE COMMERCIAL

CODE POSTAL 33270 VILLE FLOIRAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)

Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)

Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

(7) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

N° 2033-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [x] *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2024 N° SIRET 51101677600011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Monsieur BONNET JEAN LAURENT

ADRESSE (voie) 11 LA GRAVETTE CENTRE COMMERCIAL

CODE POSTAL 33270 VILLE FLOIRAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(répété pour chaque filiale)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra